

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



Rhône

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 MARS 2021**

Nbre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Votants : 13

Convocation du 16 mars 2021.

L'an deux mil vingt et un, le 22 mars à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mesdames Caroline BENOIT-GONIN, Véronique BOUCHARD, Karine BOUCHET, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Frédérique MOLIGNEAU, Chani PETIT, Florence RIUS.

Messieurs Diogène BATALLA, Guy COLENT, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON, Vincent LABOURIER, Jean-Marie LEYGONIE.

Absents excusés : Isabelle MORESI (Pouvoir donné à Jean-Marie LEYGONIE), Olivier CHAMBE (Pouvoir donné à Caroline BENOIT-GONIN)

Absent : Sylvie DESBOURDELLE, Philippe DRAIS.

2021-19/ Approbation du compte administratif 2020 de la commune

Rapporteur : Madame LEON

Madame LEON présente le compte administratif 2020 dressé par le maire et dont les résultats sont identiques au compte de gestion 2020 établi par madame la Trésorière de l'Arbresle ;
Les résultats du compte administratif 2020 se présentent de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 1 692 295.74 €

Recettes : 1 945 520.83 €

Résultat de la section de fonctionnement : 253 225.09 €

Report de 2019 en recettes : 700 000.00 €

Soit un résultat de la section de fonctionnement : 953 225.09 €

Section d'investissement :

Dépenses : 1 090 064.89 €

Recettes : 1 466 900.36 €
Résultat de la section d'investissement : 376 835.47 €
Report de 2019 en recettes : 907 379.13 €
Soit un résultat de la section d'investissement : 1 284 214.60 €

Résultat de clôture l'exercice 2020 :

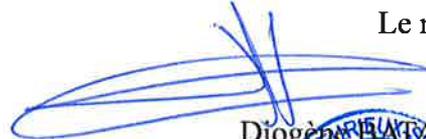
Restes à réaliser recettes 2020 repris sur 2021 : 211 286.00 €
Restes à réaliser dépenses 2020 repris sur 2021 : 1 352 508.00 €
Résultat global de l'exercice 2020 : 142 992.60 €

Monsieur le maire ne devant pas prendre part au vote, quitte la salle.
Monsieur COLENT, doyen du conseil municipal, fait voter le compte administratif 2020 de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

➤ d'approuver le compte administratif 2020 établi par le maire tel que présenté par l'adjointe aux finances.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,


Diogène BAKALLA
